Informations de base

1995/2269(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Approvisionnement en gaz et ses perspectives dans la CE **Subject** 3.60.03 Gaz, électricité, gaz naturel, biogaz	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENER Recherche, développement technologique et énergie	CHICHESTER Giles (PPE)	06/02/1996

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ECON Economique, monétaire et politique industrielle	RÖNNHOLM Mikko (PSE)	31/01/1996
TRAN Transports et tourisme		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Énergie	1921	1996-05-07
Énergie	1894	1995-12-20

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/10/1995	Publication du document de base non-législatif	COM(1995)0478	Résumé
13/11/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/12/1995	Débat au Conseil		
07/05/1996	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
09/07/1996	Vote en commission		Résumé
09/07/1996	Dépôt du rapport de la commission	A4-0235/1996	
14/11/1996	Débat en plénière		

14/11/1996	Fin de la procédure au Parlement		
02/12/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1995/2269(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENER/4/07202

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0235/1996 JO C 261 09.09.1996, p. 0004	09/07/1996	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0618/1996 JO C 362 02.12.1996, p. 0234-0291	14/11/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1995)0478	18/10/1995	Résumé

Approvisionnement en gaz et ses perspectives dans la CE

1995/2269(COS) - 14/11/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Giles CHICHESTER (PPE, RU), le Parlement européen invite la Commission et le Conseil à prendre rapidement les mesures nécessaires en vue d'établir un véritable marché intérieur du gaz naturel assurant la sécurité d'approvisionnement, les missions d'intérêt général et les droits des consommateurs et qui garantisse un niveau élevé de recherche et de développement. Il estime que, compte tenu du taux croissant de dépendance de l'UE vis-à-vis des importations des pays tiers, l'une de ces mesures doit constituer en une analyse détaillée des risques en matière d'approvisionnement. En outre, en vue de conclure des contrats stables et à long terme, il préconise l'examen de mesures sociales et politiques à prendre à l'égard des pays fournisseurs. Par ailleurs, la Charte européenne de l'énergie pourrait être éténdue pour englober les pays du sud et, éventuellement, du Moyen-Orient. D'autres mesures devraient concerner la levée des obstacles posés par certaines politiques nationales en matière de prospection et de production. La Commission européenne et l'industrie sont invitées à soutenir les travaux de recherche ou les programmes portant sur différentes techniques ou systèmes visant à améliorer le rendement énergétique et à assurer une diversification des sources d'approvisionnement et de type de combustible. (systèmes hybrides, utilisation des gaz associés, systèmes de cogénération, réduction des fuites importantes de gazoducs, liquéfaction du gaz naturel). Le PE estime que l'Union et les Etats membres doivent être conscients des risques liés à une dépendance excessive à l'égard d'une seule source d'énergie, et suggère qu'une proportion égale à 25% du total des approvisionnements en énergie soit considérée comme le seuil à partir duquel la Commission devrait procéder d'office à une révision.

Approvisionnement en gaz et ses perspectives dans la CE

1995/2269(COS) - 18/10/1995 - Document de base non législatif

OBJECTIF : La communication de la Commission fait partie du cadre exposé dans le Livre vert puis dans le Livre blanc de la Commission où la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel est désignée comme l'un des trois piliers de la politique énergétique commune. Elle poursuit un double objectif : - fournir une base de discussion concernant l'orientation future du secteur gazier communautaire; - examiner la question de la sécurité de l'approvisionnement et évaluer ce qui peut être fait par l'UE pour la renforcer à long terme. CONTENU : Dans son document, la Commission relève que le gaz naturel étend sa part de marché dans presque tous les Etats membres : celle-ci passera d'environ 19% aujourd'hui à quelque 26% en 2010. En même temps, comme la production communautaire décline, la dépendance de l'UE à l'égard des importations en provenance des pays tiers risque d'augmenter sensiblement pour passer de près de 40% aujourd'hui à 60% en 2010 et peut-être à 75% en 2020. Pour ces raisons, la Commission : - juge essentielle l'intégration du réseau gazier communautaire et plaide une coopération optimale en cas de crise grave, afin d'améliorer la sécurité d'approvisionnement globale de l'UE. Cette sécurité à court terme est actuellement assurée puisque, selon la Commission, l'UE pourrait résister à une interruption de ses principaux fournisseurs hors-OCDE (Russie et Algérie), pendant une période de 9 mois et de 20 mois respectivement. Toutefois, en 2010, elle pourrait connaître, sur le plan des fournitures extérieures, un déficit de 20%; - estime cruciale l'interconnexion des réseaux pour obtenir et assurer un niveau de sécurité à long terme : plusieurs interconnexions supplémentaires pourraient améliorer la sécurité. Le développement des RTE permettra d'étendre la liste des projets d'intérêt commun afin d'y inclure des "chaînons manquants" du réseau des gazoducs et des projets de stockage comprenant les besoins des Etats membres les plus vulnérables; - recommande une analyse de coûts/avantages de la création d'un potentiel supplémentaire en vue de faire face à une dépendance accrue des pays tiers : des études s'imposent au sujet du volume réel des fournitures interruptibles dans le secteur industriel et dans la production d'électricité parmi les Etats membres afin de déterminer le niveau d'interruptibilité effectif et les implications pour la sécurité de l'approvisionnement en cas de crise grave; - fait valoir que des sources diversifiées d'approvisionnement en gaz restent une condition essentielle de sécurité d'approvisionnement à long terme de l'UE et suggère de nouer des liens plus étroits avec des fournisseurs qui pourraient provenir, à moyen terme, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, d'Asie centrale et d'Afrique occidentale.